April 30th, 2024

FR EN

Nous utilisons des cookies pour sécuriser votre connexion, faciliter votre navigation et réaliser des statistiques de visites. Pour obtenir plus d'information sur les cookies et comment vous y opposer, visitez notre page de politique de cookies.

Gérer mes cookies REQUIS SEULEMENT ACCEPTER TOUT

avec un différé de paiement.

Avec notre solution Avance en Devises, anticipez le règlement de vos factures en devises et bénéficiez en même temps d'une couverture du risque de change.

LES PRINCIPES DE BASE

Vos exportations de biens ou services sont facturées en devises et vous consentez des délais de paiement à vos clients.
L'Avance En Devises est une avance de trésorerie du montant de votre exportation. Elle vous permet de financer votre poste clients tout en couvrant votre entreprise contre le risque de change.

Comment ça marche ?
Lorsque vous avez expédié et facturé votre marchandise ou votre prestation, présentez votre demande d'avance à notre banque. Celle-ci vous sera consentie dans les 48h00 sur présentation d'une facture et d'une preuve d'expédition (sous réserve de l'octroi préalable d'une ligne de trésorerie dédiée).

Elle sera remboursée par le règlement de votre client étranger.

VOS BESOINS

Vous êtes une entreprise exportatrice avec des créances facturées en devises à maturité de 15 à 180 jours et vous avez des besoins de trésorerie.

L'Avance En Devises vous permet de bénéficier d'un paiement anticipé.

AVANTAGES

- **Optimisation de votre trésorerie** : la créance est financée jusqu'à 100% du montant,
- **Couverture contre le risque de change** : la cession des devises avancées vous procure des liquidités en Euro. L'avance mise en place, et remboursée par le règlement de vos exportations dans la monnaie de facturation, permet de vous couvrir contre le risque de change.
- **Faciliter la négociation commerciale** en vous permettant d'accorder des délais de paiement à vos clients étrangers.

EXEMPLE

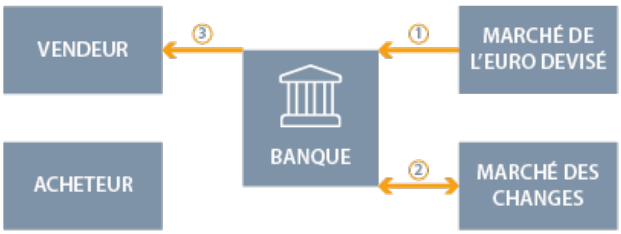

1. La banque emprunte les devises pour un montant égal à celui de la créance sur le marché de l'eurodevise.
2. Elle change les devises contre des euros sur le marché des changes au cours au comptant.
3. La banque crédite le compte de l'exportateur en euro (couverture du risque de change + financement).

NOTRE CONSEIL

Vous avez également la possibilité de souscrire une police d'assurance crédit pour vous couvrir contre le risque de défaillance.

RECHERCHER UNE FICHE PAYS